

Image not found or type unknown



## Diffusion de photo intime

Par **A.**, le **02/02/2024** à **11:52**

Bonjour,

J'ai été naïve et j'ai envoyé des photos intimes à une personne rencontrer sur application de rencontre (donc inconnu) sur XXXX. Ce dernier aurait pris des screens de ces photos et m'a dit qu'il allait les diffuser, pour le moment je n'ai aucune preuve que cela a été fait et je ne l'ai pas signalé sur XXXX. Problème je n'ai plus accès à son compte et à notre discussion. Je me retrouve dans l'embarras et est très peur que c'est dernière soit diffuser. Que dois-je faire ?

Merci de vos réponses

Par **jodelariege**, le **02/02/2024** à **12:08**

bonjour

il vous a demandé de l'argent pour ne pas diffuser ces photos?

Par **A.**, le **02/02/2024** à **12:16**

Non il ne m'a pas demandé d'argent. Il a voulu les diffuser car je ne répondais pas.

Par **Marck.ESP**, le **02/02/2024** à **12:17**

Bonjour

Vous a-t-il fait ces menaces par écrit (preuve par capture d'écran) ?

Connait-il votre identité ?

Par **A.**, le **02/02/2024** à **12:20**

Je n'ai pas de capture d'écran car la discussion a été supprimé.  
Il connaît uniquement mon prénom et mon identifiant XXXX  
J'ai essayé de retrouver la conversation mais sans succès, j'ai tout de fois toujours son identifiant à lui aussi. Il a des photos avec mon visage.

Par **youris**, le **02/02/2024** à **13:32**

bonjour,

c'est plus que de la naïveté, malheureusement vous n'avez aucun recours car vous ne pourrez pas empêcher cette personne dont vous ne connaissez pas l'identité de disposer vos photos comme elle l'entend.

Sur internet le secret ou la confidentialité n'existe pas.

saluations

Par **Marck.ESP**, le **02/02/2024** à **14:03**

Merci pour les précisions

Vous ne pourriez agir avec dépôt de plainte qu'en cas de diffusion, formant automatiquement preuve.

Nous ne pouvons vous apporter davantage sur ce site, bonne suite à vous.